

J'ajoute tout de suite que, du 15 février au 15 juin, l'Office de stabilisation des prix aux États-Unis a appliqué quelques régies sur les prix dans ce pays. Le directeur poursuit ainsi:

Alors que nous maintenions les prix à ce niveau, l'indice au Canada, où il n'existe pas de régie directe des prix, s'est accru de cinq et trois dixièmes durant la même période.

Si les prix avaient augmenté ici au même rythme qu'au Canada, cette hausse aurait coûté aux consommateurs américains sept milliards de dollars, soit \$150 par famille de trois personnes.

Ce n'est pas moi qui le dit, c'est M. DiSalle, de l'Office américain de stabilisation des prix. On a donc tout à fait raison de critiquer le Gouvernement sur ce point. J'espère que les députés, à quelque parti qu'ils appartiennent, appuieront et l'amendement et le sous-amendement, afin que la population du Canada ait l'assurance que nous, du moins, sommes résolus à forcer le Gouvernement à envisager cette question. Le coût de la vie s'établit actuellement à 189.8. Ce niveau est le plus élevé de notre histoire et, je le répète, au cours du même mois d'août, les prix des produits de la ferme ont accusé une autre diminution de 7.5 points.

**M. Gibson:** S'agit-il du revenu des cultivateurs ou des prix des produits de la ferme?

**M. Coldwell:** Les prix des produits de la ferme ont accusé cette diminution. Et, ne l'oublions pas, parce que le Gouvernement n'a pas stabilisé le niveau des prix, le pouvoir d'achat du dollar canadien s'en est trouvé réduit à 52c. en fonction de sa valeur au cours de la période de base, 1935-1939.

Le premier ministre (M. St-Laurent) et le ministre des Finances (M. Abbott) ont dit qu'il fallait économiser davantage parce que la surabondance de l'argent en circulation par rapport à la pénurie des denrées intensifiera l'inflation. J'ai pensé que le premier ministre n'avait guère tenu compte de cette déclaration à la fin de son discours, quand il a dit que les stocks étaient exceptionnellement considérables et que le fabricant ne pouvait assurer le mouvement des denrées. Il m'a semblé alors que les denrées feraient baisser les prix si un facteur étranger n'intervenait pas et je pense que ce facteur étranger est la fixation des prix par quelques-unes de nos puissantes sociétés, fixation qui tient du monopole. Je veux que nos jeunes mettent un peu d'argent de côté. J'ai encouragé cette pratique chaque fois que j'en ai eu l'occasion. Un après-midi, il y a environ un mois, je me trouvais à la Banque Royale. Je causais avec un des employés, au comptoir, lorsqu'une jeune femme s'est présentée avec une couple de centaines de dollars en obligations qu'elle avait achetées vers 1943 ou 1944, à ce qu'elle a dit, je

crois. Elle a présenté les \$200 en obligations et qu'a-t-elle reçu? Autant que j'aie pu comprendre, \$198 ou environ.

**Une voix:** Elle a bien fait.

**M. Coldwell:** Quelqu'un dit qu'elle a bien fait. J'ai entendu la réflexion de cette jeune femme. Elle a dit: "Je ne prêterai plus d'argent au Gouvernement. Je lui ai prêté \$200 alors que j'aurais pu m'acheter autre chose avec mon argent et maintenant il me rend \$198" ou peut-être était-ce \$196. Permettez-moi de dire que je suis fier du fait que lorsque les campagnes de vente d'obligations de la victoire ont été lancées pour la première fois, l'honorable député de Melfort (M. Wright) au nom de notre groupe a insisté auprès du ministre des Finances d'alors le très honorable J. L. Ilsley, pour que l'on garantisse 100 cents par dollar au remboursement de ces titres et je suis heureux de voir que cette règle s'applique aux nouvelles obligations d'épargne.

**L'hon. M. Abbott:** Je sais que mon honorable confrère veut être juste.

**M. Coldwell:** Tout à fait juste.

**L'hon. M. Abbott:** Le point qu'avait soulevé l'honorable député de Melfort, si je l'ai bien compris, était qu'il fallait rembourser les obligations à raison de 100 cents au dollar, à leur échéance. Aucune obligation canadienne n'a jamais été payée autrement.

**M. Coldwell:** Pas toujours. Voyez les obligations d'épargne d'aujourd'hui.

**L'hon. M. Abbott:** Ce qu'il voulait, c'était que toutes les obligations du Gouvernement fussent des obligations remboursables sur demande.

**M. Coldwell:** Non, il parlait des obligations de la victoire qu'on vendait à l'homme moyen, à l'homme de la rue, aux petites gens qui épargnaient leur argent. On nous a dit à l'époque que cela n'était pas possible. Je suis heureux de constater qu'on procède maintenant de la sorte en matière d'obligations d'épargne. En 1946, le consommateur canadien se procurait les aliments de base et les autres denrées à des prix ayant un plus juste rapport entre eux. Le consommateur était protégé contre les prix élevés, tandis que le producteur l'était contre les rendements insuffisants. Nous avons déjà observé les résultats de la politique ministérielle, qui s'est traduite, notamment, par le fléchissement de la consommation du lait, par exemple. Selon le Bureau de la statistique, la consommation du lait, au Canada, a diminué de 20 pintes par personne de 1946 à 1950. C'est là quelque chose de grave pour qui sait toute l'importance du lait dans le maintien d'une bonne santé.

[M. Coldwell.]